

**Klüberpaste UH1 96-402**

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: -	Date d'impression:
1.0	2021-05-06	Date de la première version publiée: 2021-05-06	2021-05-07

**SECTION 1. IDENTIFICATION**

Nom du produit : Klüberpaste UH1 96-402

No. d'article : 005116

Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

**Détails concernant le fabricant ou le fournisseur**

Nom du fournisseur : Klüber Lubrication NA LP  
9010 CR 2120  
Tyler, Texas 75707  
Phone: (903) 534-8021  
Fax: (903) 581-4376

32 Industrial Drive  
Londonderry, NH 03053  
Phone: (603) 647-4104  
Fax: (603) 647-4106

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : mcm@us.kluber.com  
Material Compliance Management

Numéro d'appel d'urgence : +1-517-545-7070 NCEC

**Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation**

Utilisation recommandée : Graisse

Restrictions d'utilisation : Réservé aux utilisateurs professionnels.

**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

**Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux**

Pas une substance ni un mélange dangereux.

**Éléments d'étiquetage SGH**

Ce produit chimique n'est pas considéré comme dangereux par le Règlement sur les Produits Dangereux (SIMDUT 2015).

**Autres dangers**

Aucun(e) à notre connaissance.

**SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Substance/mélange : Mélange

**Klüberpaste UH1 96-402**

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: -	Date d'impression:
1.0	2021-05-06	Date de la première version publiée: 2021-05-06	2021-05-07

Nature chimique : lubrifiant solide  
huile polyalcylnéglycol  
silicate

**Composants**

Nom Chimique	No.-CAS	Concentration (% w/w)
benzoate de sodium	532-32-1	Secret commercial (>= 1 - < 5)
calcium distearate	1592-23-0	Secret commercial (>= 1 - < 5)

Voir la Section 15 pour des renseignements concernant le CCRMD.

La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

**SECTION 4. PREMIERS SECOURS**

- En cas d'inhalation : Déplacer la personne à l'air frais. Si des signes/symptômes persistent, requérir une assistance médicale.  
Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud.  
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.  
Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.  
Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire.
- En cas de contact avec la peau : Retirer les vêtements souillés. Si des symptômes d'irritation se manifestent, consulter un médecin.  
Laver avec de l'eau et du savon.  
Laver les vêtements avant de les remettre.  
Nettoyer méticuleusement les chaussures avant de les réutiliser.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, également sous les paupières. Pendant au moins 10 minutes.  
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Amener la victime à l'air libre.  
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.  
Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.  
Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
- Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Pas d'information disponible.  
Aucun(e) à notre connaissance.
- Avis aux médecins : Pas d'information disponible.

**Klüberpaste UH1 96-402**

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: -	Date d'impression:
1.0	2021-05-06	Date de la première version publiée: 2021-05-06	2021-05-07

**SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

- Moyens d'extinction appropriés : Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
- Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit
- Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone  
Oxydes d'azote (NOx)  
Oxydes de phosphore  
Oxydes de métaux
- Information supplémentaire : Procédure standard pour feux d'origine chimique.
- Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.  
Utiliser un équipement de protection individuelle.  
L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé.

**SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.  
Utiliser la protection respiratoire indiquée si la valeur limite d'exposition professionnelle est dépassée et/ou en cas de libération du produit (poussière).  
Ne pas respirer les vapeurs, aérosols.  
Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas laisser entrer en contact avec le sol, les eaux de surface ou souterraines.  
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Nettoyer rapidement en balayant ou en aspirant.  
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

**SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.  
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.  
Se laver les mains et le visage avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.  
Ne pas ingérer.

**Klüberpaste UH1 96-402**

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: -	Date d'impression:
1.0	2021-05-06	Date de la première version publiée: 2021-05-06	2021-05-07

Ne pas remballer.  
Ces instructions de sécurité s'appliquent aussi aux emballages vides qui peuvent contenir encore des résidus du produit.  
Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

Conditions de stockage : Conserver dans le conteneur d'origine.  
sures : Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.  
Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.  
Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.  
Stocker en tenant compte des législations nationales spécifiques.  
Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés.

**SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE**

**Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
calcium distearate	1592-23-0	TWA	10 mg/m3	CA AB OEL
		TWA	10 mg/m3	CA BC OEL
		TWA (Fraction inhalable)	10 mg/m3	ACGIH
		TWA (Fraction respirable)	3 mg/m3	ACGIH

Mesures d'ordre technique : aucun(e)

**Équipement de protection individuelle**

Protection respiratoire : N'est pas nécessaire, sauf en cas de formation d'aérosols.

Filtre de type : Filtre de type P

Protection des mains  
Matériel : Caoutchouc nitrile  
Délai de rupture : > 10 min  
Indice de protection : Classe 1

Remarques : En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection. Le temps de pénétration dépend, entre autres choses de la matière, de l'épaisseur et du type de gants et doit donc être mesuré dans chaque cas.

**Klüberpaste UH1 96-402**

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: -	Date d'impression:
1.0	2021-05-06	Date de la première version publiée: 2021-05-06	2021-05-07

- Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale
- Mesures de protection : Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.  
Choisir une protection corporelle en relation avec le type, la concentration et les quantités de substances dangereuses, et les spécificités du poste de travail.
- Mesures d'hygiène : Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation.

**SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

- Aspect : pâte
- Couleur : gris
- Odeur : caractéristique
- Seuil olfactif : Donnée non disponible
- 
- pH : Non applicable
- Point/intervalle de fusion : Donnée non disponible
- Point/intervalle d'ébullition : Donnée non disponible
- Point d'éclair : Non applicable
- Taux d'évaporation : Donnée non disponible
- Inflammabilité (solide, gaz) : Solides combustibles
- Auto-inflammation : Donnée non disponible
- Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure : Donnée non disponible
- Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure : Donnée non disponible
- Pression de vapeur : < 0.001 hPa (20 °C)
- Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

**Klüberpaste UH1 96-402**

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: -	Date d'impression:
1.0	2021-05-06	Date de la première version publiée: 2021-05-06	2021-05-07

---

Densité relative	:	1.58 (20 °C) Substance de référence: Eau La valeur est calculée.
Masse volumique apparente	:	Donnée non disponible
Solubilité(s)	:	
Hydrosolubilité	:	insoluble
Solubilité dans d'autres solvants	:	Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
Viscosité	:	
Viscosité, dynamique	:	Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	:	Donnée non disponible
Propriétés explosives	:	Non explosif
Propriétés comburantes	:	Donnée non disponible
Point de sublimation	:	Donnée non disponible

---

**SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Réactivité	:	Pas de dangers particuliers à signaler.
Stabilité chimique	:	Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	:	Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
Conditions à éviter	:	Pas de conditions à remarquer spécialement.
Matières incompatibles	:	Pas de matières à signaler spécialement.
Produits de décomposition dangereux	:	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

**Klüberpaste UH1 96-402**

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: -	Date d'impression:
1.0	2021-05-06	Date de la première version publiée: 2021-05-06	2021-05-07

**SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

**Toxicité aiguë**

**Produit:**

- Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 5,000 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul
- Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Ces informations ne sont pas disponibles.
- Toxicité aiguë par voie cutanée : Remarques: Ces informations ne sont pas disponibles.

**Composants:**

**benzoate de sodium:**

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 3,450 mg/kg

**calcium distearate:**

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 5,000 mg/kg  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguë
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 200 mg/l  
Durée d'exposition: 1 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard
- Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 2,000 mg/kg  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

**Produit:**

- Remarques : Ces informations ne sont pas disponibles.

**Composants:**

**benzoate de sodium:**

- Espèce : Lapin  
Evaluation : Pas d'irritation de la peau  
Méthode : OCDE ligne directrice 404  
Résultat : Pas d'irritation de la peau  
BPL : oui

**calcium distearate:**

- Espèce : Lapin  
Evaluation : Pas d'irritation de la peau

**Klüberpaste UH1 96-402**

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: -	Date d'impression:
1.0	2021-05-06	Date de la première version publiée: 2021-05-06	2021-05-07

Résultat : Pas d'irritation de la peau

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

**Produit:**

Remarques : Ces informations ne sont pas disponibles.

**Composants:**

**benzoate de sodium:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Irritant pour les yeux.  
Evaluation : Irritant pour les yeux.  
Méthode : OCDE ligne directrice 405

**calcium distearate:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation des yeux  
Evaluation : Pas d'irritation des yeux

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

**Produit:**

Remarques : Ces informations ne sont pas disponibles.

**Composants:**

**benzoate de sodium:**

Espèce : Cochon d'Inde  
Evaluation : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.  
Résultat : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

**calcium distearate:**

Voies d'exposition : Dermale  
Espèce : Cochon d'Inde  
Evaluation : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.  
Résultat : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

**Mutagénicité sur les cellules germinales**

**Produit:**

Génotoxicité in vitro : Remarques: Donnée non disponible

Génotoxicité in vivo : Remarques: Donnée non disponible



**Klüberpaste UH1 96-402**

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: -	Date d'impression:
1.0	2021-05-06	Date de la première version publiée: 2021-05-06	2021-05-07

**Composants:**

**benzoate de sodium:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames  
Système d'essais: Salmonella typhimurium  
Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: test in vivo  
Espèce: Rat  
Méthode: OCDE ligne directrice 475  
Résultat: négatif

Mutagenicité sur les cellules germinales - Evaluation : Des tests sur des cultures de cellules bactériennes ou mammaliennes n'ont révélé aucun effet mutagène.

**calcium distearate:**

Mutagenicité sur les cellules germinales - Evaluation : Des tests sur des cultures de cellules bactériennes ou mammaliennes n'ont révélé aucun effet mutagène.

**Cancérogénicité**

**Produit:**

Remarques : Donnée non disponible

**Composants:**

**benzoate de sodium:**

Cancérogénicité - Evaluation : Aucune preuve de carcinogénicité dans des études sur des animaux.

**calcium distearate:**

Cancérogénicité - Evaluation : Aucune preuve de carcinogénicité dans des études sur des animaux.

**Toxicité pour la reproduction**

**Produit:**

Effets sur la fertilité : Remarques: Donnée non disponible

Incidences sur le développement du fœtus : Remarques: Donnée non disponible

**Composants:**

**benzoate de sodium:**

Toxicité pour la reproduction : - Fertilité -  
- Evaluation Pas toxique pour la reproduction

**Klüberpaste UH1 96-402**

Version 1.0	Date de révision: 2021-05-06	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 2021-05-06	Date d'impression: 2021-05-07
----------------	---------------------------------	---	----------------------------------

- Tératogénicité -  
Aucun effet sur ou via l'allaitement

**calcium distearate:**

Toxicité pour la reproduction : - Fertilité -  
- Evaluation  
Pas toxique pour la reproduction  
- Tératogénicité -  
Aucun effet sur ou via l'allaitement

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

**Composants:**

**calcium distearate:**

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

**Composants:**

**calcium distearate:**

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

**Toxicité à dose répétée**

**Produit:**

Remarques : Ces informations ne sont pas disponibles.

**Toxicité par aspiration**

**Produit:**

Ces informations ne sont pas disponibles.

**Composants:**

**calcium distearate:**

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

**Information supplémentaire**

**Produit:**

Remarques : L'information fournie est basée sur les données des composants et de la toxicologie de produits similaires.

**Klüberpaste UH1 96-402**

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: -	Date d'impression:
1.0	2021-05-06	Date de la première version publiée: 2021-05-06	2021-05-07

**SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

**Écotoxicité**

**Produit:**

Toxicité pour les poissons : Remarques: Nocif pour les organismes aquatiques.

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour les microorganismes : Remarques: Donnée non disponible

**Composants:**

**benzoate de sodium:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 484 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en dynamique

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CL50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 650 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algue verte)): > 30.5 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
BPL: oui

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie )): 51 mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr  
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

**calcium distearate:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oryzias latipes (Killifish rouge-orange)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Essai en statique

**Klüberpaste UH1 96-402**

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: -	Date d'impression:
1.0	2021-05-06	Date de la première version publiée: 2021-05-06	2021-05-07

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Essai en statique

**Persistence et dégradabilité**

**Produit:**

Biodégradabilité : Remarques: Donnée non disponible

Elimination physico-chimique : Remarques: Donnée non disponible

**Composants:**

**benzoate de sodium:**

Biodégradabilité : Résultat: rapidement biodégradable

**calcium distearate:**

Biodégradabilité : aérobique  
Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 95 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE ligne directrice 301D

**Potentiel de bioaccumulation**

**Produit:**

Bioaccumulation : Remarques: Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT). Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme étant particulièrement persistante ou particulièrement bio-accumulable (vPvB).

**Composants:**

**benzoate de sodium:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 1.88

**calcium distearate:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 14.34

**Mobilité dans le sol**

**Produit:**

Mobilité : Remarques: Donnée non disponible

**Klüberpaste UH1 96-402**

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: -	Date d'impression:
1.0	2021-05-06	Date de la première version publiée: 2021-05-06	2021-05-07

Répartition entre les compar- : Remarques: Donnée non disponible  
timents environnementaux

**Autres effets néfastes**

**Produit:**

Information écologique sup- : Pas d'information écologique disponible.  
plémentaire

**Composants:**

**benzoate de sodium:**

Résultats des évaluations : Substance PBT non classée Substance VPVB non classée  
PBT et vPvB

**calcium distearate:**

Résultats des évaluations : Substance VPVB non classée Substance PBT non classée  
PBT et vPvB

**SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

**Méthodes d'élimination**

Déchets de résidus : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours  
d'eau ou le sol.  
ne pas éliminer avec les ordures ménagères.  
Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les régle-  
mentations locales et nationales.

Emballages contaminés : Les emballages qui ne sont pas convenablement vidés doi-  
vent être éliminés comme ayant été utilisés.  
Éliminer les déchets de produits ou les conteneurs usagés  
conformément à la réglementation locale.

**SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

**Réglementations internationales**

**UNRTDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**IATA-DGR**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**Code IMDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**Klüberpaste UH1 96-402**

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: -	Date d'impression:
1.0	2021-05-06	Date de la première version publiée: 2021-05-06	2021-05-07

**Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

**Réglementation nationale**

**TDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**

**Listes canadiennes**

Aucune substance n'est soumise à une déclaration de nouvelle activité significative.

Aucune substance n'est soumise à une déclaration de nouvelle activité significative.

**SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

**Texte complet pour autres abréviations**

ACGIH	:	USA. ACGIH ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
CA AB OEL	:	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
CA BC OEL	:	Canada. LEP Colombie Britannique
ACGIH / TWA	:	8 heures, moyenne pondérée dans le temps
CA AB OEL / TWA	:	Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA BC OEL / TWA	:	Moyenne pondérée dans le temps de 8 h

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale pour le transport par terre du Brésil; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NOM - Norme Officielle mexicaine; NTP -

**Klüberpaste UH1 96-402**

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: -	Date d'impression:
1.0	2021-05-06	Date de la première version publiée: 2021-05-06	2021-05-07

Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Date de révision : 2021-05-06

La présente fiche de données de sécurité s'applique uniquement à des produits contenus dans des emballages et portant des étiquetages d'origine. Les informations qu'elle contient ne peuvent être reproduites ou modifiées sans notre consentement écrit explicite. Toute transmission de ce document est uniquement autorisée dans l'étendue prévue par la loi. Une diffusion plus large, en particulier une diffusion publique de nos fiches de données de sécurité (par exemple, sous forme de téléchargement sur Internet) n'est pas autorisée sans notre consentement écrit explicite. Conformément aux prescriptions légales, nous mettons à la disposition de ses clients nos fiches de données de sécurité modifiées. Il relève de la responsabilité du client de transmettre des fiches de données de sécurité et d'éventuelles modifications qui y ont été apportées à ses propres clients, collaborateurs et autres utilisateurs du produit, la transmission s'effectuant conformément aux prescriptions légales. Nous n'assumons aucune garantie pour le caractère actuel des fiches de données de sécurité que des utilisateurs se voient remettre par des tiers. L'ensemble des informations et des instructions contenues dans la fiche de données de sécurité a été établi selon les meilleures connaissances et se base sur les informations existantes qui sont à notre disposition le jour de la publication. Les indications se destinent à décrire le produit en termes de mesures de sécurité nécessaires ; elles ne constituent pas une garantie pour l'existence de caractéristiques ou elles ne garantissent pas le caractère adéquat du produit dans le cas particulier pas plus qu'elles n'établissent pas un rapport de droit contractuel. L'existence d'une fiche de données de sécurité pour une juridiction particulière ne signifie pas nécessairement que l'importation ou l'utilisation dans cette juridiction est légalement autorisée. Si vous avez des questions, veuillez vous adresser à votre interlocuteur commercial compétent ou au partenaire commercial agréé.